

# Certifier un niveau 5 dans la cadre de la professionnalisation

*Quels sont les éléments de la certification intermédiaire ?*

*Mots clés : certification intermédiaire, référentiel d'activités professionnelles, fiche descriptive d'activité professionnelle, portfolio de l'élève*

## **Fiche méthode Métiers des services administratifs**

- **Le contexte**

La certification intermédiaire s'inscrit dans le parcours du baccalauréat professionnel en 3 ans et conduit à un diplôme qualifiant de niveau V ce qui permet d'éviter la rupture scolaire et de personnaliser les parcours de formation.

- **La démarche**

L'élève est évalué en contrôle en cours de formation, dès qu'il est prêt, au plus tôt en fin de seconde et au plus tard en fin du premier semestre de la première. Il sélectionne des activités professionnelles qui serviront de supports à la rédaction des fiches descriptives. L'ordre de réalisation des fiches n'a pas d'importance. L'élève élabore également son portfolio qui contiendra ses productions emblématiques des activités des métiers des services administratifs.

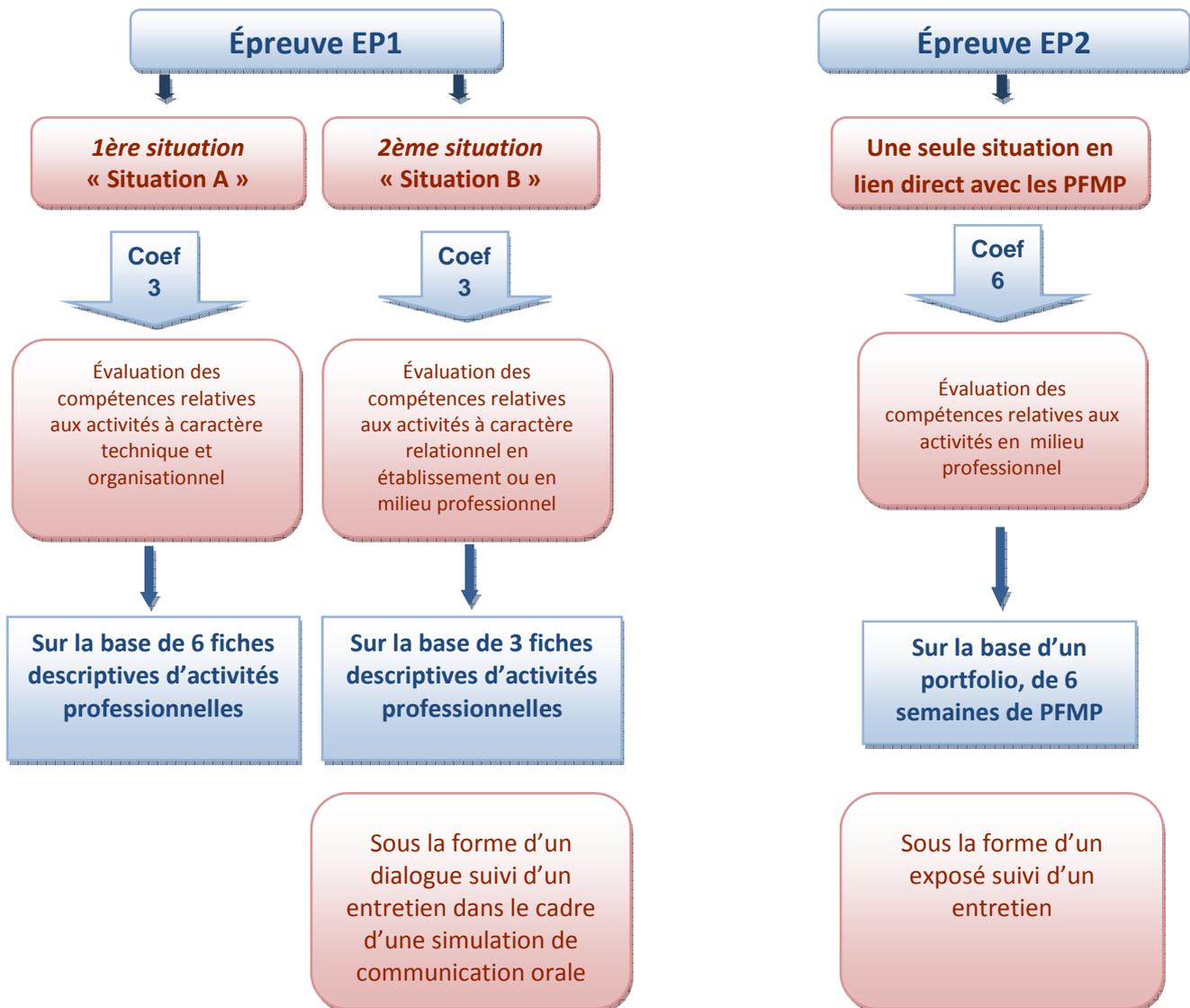
**Textes de référence** : BO n°2 du 19 février 2009 - Référentiel du BEP Métiers des services administratifs - BO n°9 du 15 octobre 2009 - Guide d'accompagnement (Lille - Avril 2009).

**Ressources** : Site académique économie et gestion en LP - CERPEG – CNDP - schéma de l'organisation temporelle de la certification intermédiaire

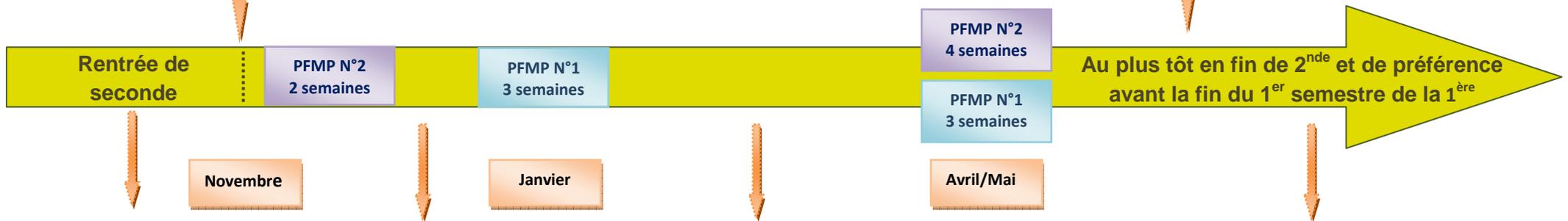
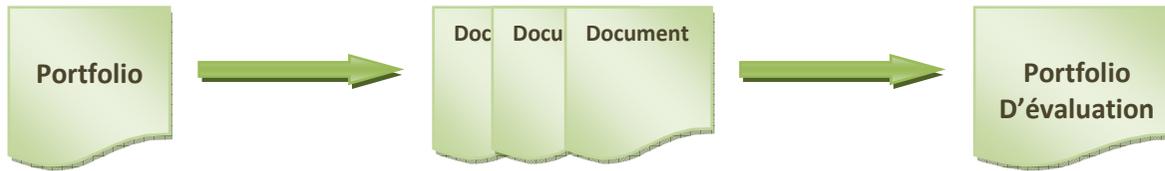
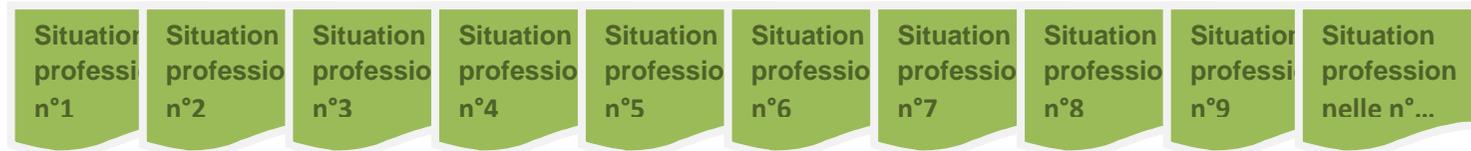
- **Les épreuves professionnelles de la certification intermédiaire :**

**L'épreuve de pratiques professionnelles des services administratifs (EP1)** a pour axe privilégié la professionnalité du candidat (*Qu'est-ce que je produis ? Pourquoi et comment l'ai-je fait ?*)

**L'épreuve de culture professionnelle (EP2)** a pour privilégie : l'intégration de son activité dans un contexte professionnel (*Dans quel contexte ai-je agi ? Où se situe mon action ? Quelle est ma contribution, quels sont ses effets ?*)



## Annexe : SCHÉMA DE L'ORGANISATION TEMPORELLE EN VUE DE LA CERTIFICATION INTERMÉDIAIRE



Dès l'accueil des élèves, le parcours de formation en 3 ans préparant au baccalauréat et incluant une certification intermédiaire de niveau V leur est présenté.

Tout au long de la formation les élèves conçoivent et améliorent leurs fiches descriptives d'activités professionnelles.  
Les professeurs préparent leurs appréciations au fur et à mesure.

Évaluation finale des épreuves professionnelles de certification.

